Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1659

Artikel: Le décalage historique
Autor: Gross, Andreas
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1013652

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les débats actuels sur l'Europe accusent le retard recurrent de la Suisse à l'égard des grandes questions qui ont reçu depuis longtemps une réponse dans les autres pays.

Le décalage historique

Andreas Gross
Conseiller national socialiste, président de la Délégation auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Il y a 150 ans la nouvelle Suisse appartenait à l'avant-garde de l'Europe. Nulle part ailleurs la liberté aussi bien politique qu'économique n'était accessible à un si grand nombre. Nulle part ailleurs les ouvriers, avec l'aide des médecins et des enseignants, n'ont réussi à faire reconnaître des droits sociaux pour la protection des femmes et des enfants aussi tôt que dans le canton de Glaris, des droits qui contraignirent les propriétaires d'usines à tenir compte des travailleurs.

Constat particulièrement révélateur d'un point de vue contemporain: l'avant-garde de l'avant-garde, les plus radicaux des radicaux n'avaient pas seulement des ambitions précises pour la Suisse mais escomptaient également un nouveau départ pour l'Europe. Leur horizon s'étendait loin au-delà des frontières nationales. La Suisse démocratique pouvait préparer l'avènement d'une Europe différente, une Europe des citoyennes et des citoyens.

Entre 1870 et 1945, durant les trois guerres qui ont ébranlé et bouleversé le continent, ce petit pays qui voyait grand, s'est mué en un pays qui se fait plus petit qu'il ne l'est et dans lequel on se sent à l'étroit. L'horizon s'est assombri et rétréci pour finir dans la contemplation de soi. La Suisse est devinue conservatrice et craintive. Pendant les années de conflits proprement dites, cette attitude avait sans doute sa raison d'être. Malheureusement même pendant les décennies de paix, la Suisse ne réussit plus à se débarrasser de cette mentalité de temps de guerre.

C'est ainsi qu'au cours du XXe siècle un des pays les plus progressistes s'est transformée en une nation qui a de plus en plus souvent un temps de retard. Elle s'autorise des débats sur des questions auxquelles d'autres ont répondu des décennies auparavant. Ainsi, les femmes ont obtenu le droit de vote, après tout un droit fondamental inscrit dans la charte des droits de l'homme, seulement en 1971 au lieu de 1921. Nous avons adhéré à l'ONU en 2002 au lieu de 1946, au Conseil de l'Europe en 1963 au lieu de 1949, ratifié la convention des droit de l'homme en 1975 au lieu de 1957, à ce rythme nous ferons partie de l'UE aux environs de 2024 au lieu de 1994…

Ce retard historique est perceptible non seulement dans certaines actions et omissions, mais aussi dans les débats publics, principalement lorsqu'ils concernent notre relation aux autres. Les arguments des partisans et des opposants à l'extension de la libre circulation aux nouveaux pays membres de l'Union européenne en fournissent une parfaite illustration.

Dans les deux camps ce sont les considérations de politique intérieure qui dominent: qu'est-ce qui nous apportera le plus? Comment en profiterons-nous au maximum?

Personne ne semble avoir conscience chez nous que l'Europe a réparé l'année passée un tort historique infligé en 1945 à cent millions d'Européens, certes établis un brin plus à l'est que nous, mais aussi européens que nous. Tous ces Polonais, ces Hongrois, ces Tchèques, ces Slovaques, ces Baltes et ces Slovènes ont, comme beaucoup d'autres à l'époque, été séparés de l'Europe occidentale.

En 2004, l'UE a su corriger cette grave injustice commise à tort. Et pourtant en 2005 certaines Suissesses et Suisses s'imaginent qu'ils pourront faire perdurer cette discrimination parfaitement injustifiable. Seuls ceux qui n'ont jamais élargi leur horizon, ni appris à se voir à travers le regard des autres, sont capables de manifester une suffisance aussi singulièrement anachronique. Sans cela, la réunification de l'Europe serait perçue par une majorité comme une bénédiction pour tous, et également pour les Suisses. Dès lors, il paraîtrait évident que nous nous réjouissions de cet état de choses et souhaitions contribuer à sa réussite.

De toute évidence, on ne peut reprocher à celles et ceux dont la situation en Suisse est précaire de craindre un élargissement. Au contraire, il faudrait tout entreprendre pour améliorer leur situation.

La même myopie domine les débats sur le retrait de la lettre envoyée en 1992 par le Conseil fédéral au président de l'UE et qui contient la demande d'examiner une possible ouverture de négociations d'adhésion. A Bruxelles, cette lettre ne revient en mémoire que lorsqu'un fonctionnaire fédéral souffle la poussière qui s'y est accumulée depuis treize ans. Vue de Bruxelles, la Suisse est un pays situé au milieu de l'Europe de l'ouest, dont le mode de vie est plus européen que celui de certains pays membres, mais qui résiste aux processus d'intégration politique et se préoccupe surtout de ses propres avantages. La Suisse est perçue comme égoïste et prudente, mais également comme coopérative et ouverte au dialogue. Toutefois, le retrait d'une tentative de rapprochement oubliée depuis longtemps serait compris comme un acte inamical et nuirait plus aux discussions qu'il ne les favoriserait.

En vérité, des démagogues utilisent ce document poussiéreux pour discréditer le Conseil fédéral et ils trouveront toujours de nouveaux objets de dénigrement. Si cette lettre ne pouvait plus leur servir, ils inventeraient simplement une autre astuce fallacieuse.

Les retards ne se laissent pas combler par des retraits. Combler ce retard ne sera possible que lorsque nous ne nous tournerons plus uniquement vers notre passé pour en tirer des leçons, mais lorsque nous nous poserons la question de ce que doit être notre avenir. A partir de là, nous pouvons déterminer comment y contribuer aujourd'hui pour y parvenir demain. ■

Les opinions exprimées par l'auteur n'engagent pas la rédaction de DP.

Traduit par Carole Faes et Félix Stürner